

PROFESSIONNELS

Adultes

• **INTERVENANT :**

Formateur spécialisé et expérimenté.



• **PARTICIPANTS :**

L'ensemble des collaborateurs de l'établissement devant conduire un chariot de ce type.

Par groupe jusqu'à 6 personnes.

Prérequis :

- Aptitude médicale à la conduite d'un chariot automoteur.
- EPI (Chaussures de sécurité, gants, protections auditives et vêtement rétroréfléchissant).
- Connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

▪ **OBJECTIF :**

- Avoir les compétences nécessaires à la conduite du chariot en situation de travail.
- Avoir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du chariot.
- Connaître les informations relatives aux risques liés à son utilisation.
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.



• **THEMATIQUE DE L'INTERVENTION : (Adaptable en fonction de vos besoins)**

- Formation de conduite en sécurité
- CACES®
- Catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté.
- Catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20 m).
- Catégorie 2A : Chariots à plateau porteur (capacité de charge ≤ 2 tonnes).
- Catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 tonnes).
- Catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ≤ 6 tonnes).
- Catégorie 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 tonnes).
- Catégorie 5 : Chariots élévateurs à mât rétractable.
- Catégorie 6 : Chariots élévateurs à poste de conduite élevable (hauteur de plancher > 1,20 m).
- Catégorie 7 : Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories.
- Connaissances théoriques.
- Savoir-faire pratique.



▪ **DUREE :**

A définir, 1 jour de plus si évaluation CACES®.



▪ **LIEU :**

En intra dans votre établissement.

• **MODALITES PEDAGOGIQUES :**

- Travaux pratiques, travail de groupe, études de cas et partage d'expériences.
- Un test d'évaluation, comportant des épreuves théoriques (Validité de 12 mois sous réserve de présentation du CACES® initial) et pratiques.
- Attestation de formation ou CACES® délivré suivant vos besoins.
- Recyclage théoriques et pratiques d'évaluation obligatoire tous les 5 ans.



Catégorie 1A : Transpalette à conducteur porté

Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée $\leq 1,20$ m)

Chariot de manutention à conducteur porté muni de bras de fourche, pouvant élever une charge à une hauteur suffisante pour permettre son transport ou la préparation de commande au sol.



Nota : Les transpalettes et préparateurs de commande (hauteur de levée $\leq 1,20$ m) à conducteur accompagnant équipés d'une plate-forme rabattable sont inclus dans cette catégorie.

Catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée $> 1,20$ m)

Chariot de manutention à conducteur porté équipé d'un mât fixe et muni de bras de fourche, pouvant élever une charge à une hauteur suffisante pour permettre son gerbage et son dégerbage, ou son stockage et son destockage en casier.



Nota : Les gerbeurs (hauteur de levée $> 1,20$ m) à conducteur accompagnant équipés d'une plate-forme rabattable sont inclus dans cette catégorie.

Catégorie 2A : Chariots à plateau porteur (capacité de charge ≤ 2 tonnes)

Chariot de manutention portant sa charge sur une plate-forme fixe ou sur un équipement non élévateur, dont la capacité de charge est inférieure ou égale à 2 tonnes.



Catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 tonnes)

Chariot de manutention muni d'un système d'attelage et spécialement conçu pour tirer des véhicules roulants (remorques...), dont la capacité de traction est inférieure ou égale à 25 tonnes.



• TARIFS :

Nous consulter.



Atlas Pacifique
- Formation - Audit - Conseil -

▪ PROGRAMME DE L'INTERVENTION :

Connaissances théoriques

- Connaissances générales.
- Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur porté.
- Les principaux types de chariots de manutention- Les catégories de CACES®.
- Notions élémentaires de physique.
- Stabilité des chariots de manutention.
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté.
- Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté.
- Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté.

Savoirs faire pratiques

- Prise de poste et vérification.
- Conduite et manœuvres.
- Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle de cet ouvrage, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation de l'éditeur, est strictement interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.